

Dans chaque canton, les contes de magie sont mis en bloc sur le compte d'un personnage déterminé, que l'on cite, et qui est mort depuis longtemps. Ordinairement, il s'agit d'un berger. La légende du Berger-magicien que l'on nomme *Bèlèm*, en Hesbaye, *Briyémont*, *Pâquat-hawi*, *David*, etc., a fait l'objet ici même de plusieurs articles et notes. (Voyez t. II, p. 78 à 80, et 137 note; t. III, p. 26; t. V, p. 204).

Voici les principaux traits de la légende de *Bèlèm* à Ferrière. Il tenait sa houlette horizontalement, les tripes qu'il appelait venaient



s'y reposer. Sa houlette étant plantée en terre, il encochait légèrement le manche et en approchait les lèvres : on buvait alors à son désir (1). Son patron l'ayant un jour bousculé, *Bèlèm* fit apparaître une poule noire sur la table au milieu du diner : cette poule « fit la sauvage », sauta sur les meubles et brisa tout ; elle disparut comme elle était venue. Il faisait venir des poux sur le corps des gens « qui lui étaient contraires ». Par contre, pour être agréable à une servante, il répandit sur un clin d'œil le fumier qu'elle était chargée d'étaler sur une terre de trois *dfurnds* (journal, ancienne mesure

agraire). Un jour, étant aux champs, il vit venir son maître qui l'espionnait : il se changea en buisson et ses brebis en *froumouhes* (taupinières) et le fermier ne vit ni *Bèlèm* ni le troupeau. *Bèlèm* avait le pouvoir de faire arrêter les charrettes à vide sur plat terrain : elles étaient comme *estantchèyes* (embourbées) et elles ne pouvaient plus bouger ! Il s'amusa de l'embarras du charretier qui devait implorer son aide pour échapper à cette magie. Un jour, il trouva à qui parler : il avait arrêté une voiture, et comme il refusait de « défaire son tour », le cocher alla « chipoter » au collier de ses chevaux, remonta sur son siège : clip ! clap ! et toutes les brebis de *Bèlèm* à la suite !... — *Bèlèm* faisait tout cela le jour, mais la nuit le Diable reprenait son empire et *Bèlèm* était battu. Quand on

(1) *Bèlèm* fêve vini l'bière à s'houlette : i crènéve avou s' coultai l' manche de l'houlette, et v' bévîs l'boque à crin tant qu' nos v'liâ.

voulut le porter en terre, son cercueil était vide : le Diable était venu chercher *Bèlèm* (1).

6. Les métamorphoses.

La magie des sorciers et des sorcières se manifeste encore d'une façon certaine dans leurs métamorphoses volontaires.

Nous avons déjà vu que la sorcière qui part pour le sabbat pendant le sommeil de son voisin de lit se fait remplacer auprès de lui par un balai qui prend sa forme et sa personnalité. C'est là un cas seulement des transformations que sa puissance magique lui permet de réaliser.

Ces métamorphoses, qui sont communes aux sorciers, aux sorcières et aux magiciens, sont d'une variété extrêmement grande.

Quelquefois, les contes n'en indiquent pas le but et ce but se laisse difficilement deviner. Exemple les cas suivants :

Le cimetière de Canne (Luxembourg), est traversé par une voie publique. Chaque nuit, à ce qu'assurent les vieillards, un lièvre sautait sur les épaules des personnes qui traversaient le cimetière ; il ne leur faisait aucun mal, et cela était bien connu : il se contentait de se promener d'une épaule à l'autre, caressant de ses poils la figure du passant. Puis il disparaissait au bout du cimetière. On citait le nom de ce sorcier (2).

Une femme de Morteihan revenait un soir de Sedan. En traversant le Dansau, montagne sombre et boisée près Herbeumont entre Bouillon et Chinoy, elle vit briller un feu de bois et s'approcha pour se réchauffer. Quelle fut sa terreur en découvrant, couchés à terre, un homme et quatre loups ! Elle aurait bien voulu s'enfuir, mais l'homme l'avait aperçue et, d'un air menaçant, il lui fit signe d'avancer ; c'était un de ses voisins, dangereux sorcier dont elle redoutait la colère. Dès qu'elle fut arrivée près du feu, il lui dit de s'asseoir sur un de ces animaux ; puis, lui parlant à l'oreille, il ajouta bien bas : « Prends garde de te laisser reconnaître, car le loup t'étranglerait sans miséricorde ». La pauvre obéit toute tremblante, et quand elle eut réchauffé ses membres engourdis par le froid, elle se leva doucement pour partir. Son interlocuteur la suivit, et quand il fut parvenu à un endroit d'où il ne pouvait être entendu de ses compagnons, il lui recommanda de ne rien raconter de ce qu'elle avait vu, « ni à homme ni à bête », la menaçant des plus grands malheurs, même de la mort, si cela arrivait. Un secret à garder est un poids toujours bien lourd sur la conscience d'une femme, et la nôtre, pour se débarrasser du sien, usa d'un singulier subterfuge : certain soir, elle se rendit au cimetière et, se tournant vers le mur, fit à haute voix le récit de ce qui s'était passé. Des individus avaient été apostés par derrière, et ne perdirent pas un mot de la confession ; c'est ainsi que la chose fut connue (3).

Parfois c'est dans le but d'être agréable à quelqu'un, pour le servir, que le magicien se transforme en bête. On raconte, par exemple,

(1) Ferrière : communication de M. Jules LEROY.

(2) Communication de M. A. HAROU.

(3) PIMPURNIAUX, *Guide*, t. II, p. 256.

en certains villages de Hesbaye les légendes suivantes qui ont beaucoup de parenté. Dans l'une d'elles, chose à noter, le sorcier reprend sa forme humaine dès qu'il entre dans l'eau.

Un jeune homme revenait nuitamment de la fête à *Olé* (Oleye). Arrivé au lieu dit à *quate Râbia*, entre Oleye et Pousset, il rencontra un beau cheval blanc sellé et bridé. Il approche, le prend par la bride et l'enfourche. Arrivé près de la Haie-de-Bléret, il donne un coup d'éperon à son cheval et le pique. Aussitôt, il se trouve à califourchon sur le dos d'un homme, avec les pieds dans ses poches (1).

Un galant revenait d'Oleye, où il était allé à l'amour. Il faisait mauvais temps. Le jeune homme dit : C'est bien dommage que je n'aie pas un cheval, je serais si vite retourné. Il s'en présenta un qu'il monta et dirigea vers Pousset, son village. Au lieu dit à *l'mér* (un étang) le cheval, conduit par son élan mal calculé, entra dans l'eau, et à ce moment le cavalier se trouva sur les épaules d'un homme, les pieds dans ses poches. Il reconnut le père de sa fiancée, qui s'était toujours montré fort aimable pour lui (2).

D'autres contes viennent à l'appui des traits rapportés dans ce chapitre, p. 199, en témoignage du caractère souvent facétieux des magiciens. On ne rapporte rien de semblable concernant les sorcières : les sorcières ne rient jamais !

On raconte à Sprimont : Un ouvrier dormait profondément dans son lit, lorsqu'il fut réveillé tout-à-coup par un grand bruit provenant d'une petite dépendance de sa maison où il remisait ses outils. Il se leva et vit, à sa grande surprise, que tous ses outils avaient été transportés sur la rue. Il remit ses outils à leur place habituelle et alla se recoucher. A peine était-il au lit que le même bruit se reproduisit : il se leva de nouveau et trouva comme la première fois ses outils sur la route. Regardant autour de lui pour découvrir l'auteur de cette mauvaise farce, il aperçut un corbeau sur son toit. Ne doutant pas que l'animal fût l'auteur du méfait, il lance un morceau de bois dans sa direction. Le corbeau s'élança du toit, passa entre les jambes de l'homme et disparut. Dans la matinée, un vieux mendiant vint demander l'aumône, et, l'ayant reçue, il dit : « Vous avez eu une belle farce, hier, avec le corbeau !... » (3).

Un jeune homme du hameau de Xhignesse revenait de l'amour à Hamoir. Il rencontra au milieu du chemin un buisson dont une branche l'accrocha solidement au passage. Le jeune homme se fâcha et, d'un mouvement brusque, cassa la branche. Le buisson disparut à l'instant même, et notre homme entendit un éclat de rire (4).

Les sorciers jouent aussi des farces, mais elles sont naturellement moins anodines : elles le sont si peu qu'on les attribue parfois au Diable lui-même. Nous disons *on*, parce qu'il est souvent bien difficile de savoir si les détails inattendus qu'on rencontre dans certains récits

(1) Conté par M. CHOTTE, instituteur à Yvoz. — (2) Conté par M. LAMBERT, instituteur à Liège.

(3)-(4) Communications de M. A. HAROU.

sont traditionnels, ou s'ils sont des fantaisies de conteurs plutôt que des retouches d'auteurs. Quoi qu'il en soit voici quelques exemples :

Certain soir, un paysan de Bérisménil, en Ardenne, après avoir emporté deux fagots de bourrée d'un taillis voisin, était revenu sur ses pas pour reprendre son *fermain* « serpe » oublié dans les broussailles. En redescendant le chemin, il aperçut un petit biquet qui se laissa aborder et prendre sans difficultés. Si le manant avait été un homme circonspect, il eût remarqué que le biquet était noir et, poursuivant ses observations, il eût constaté la présence caractéristique d'une tache rouge sur le front. Mais il n'y regarda pas de si près, et, se délectant d'avance à la pensée du bon repas qu'il allait faire, il chargea l'animal sur ses épaules. Quand il eût un peu marché, il lui sembla que son fardeau devenait plus lourd, et bientôt il lui fut impossible de méconnaître plus longtemps la brutale réalité du fait. Ne pouvant se résigner à lâcher son biquet, même après avoir reconnu qu'il commençait à peser presque autant qu'un bœuf, notre homme continuait à avancer, mais bien lentement, bien péniblement, tant le fardeau devenait lourd. A la fin n'en pouvant plus de lassitude, il secoua les épaules avec un gros juron, et jeta à terre l'incommode animal. Un grand éclat de rire ayant répondu à ce mouvement, il se retourna et aperçut à la place du biquet, le Diable (*sic*) qui lui faisait des cornes : il avait, bien à contre-cœur, sans doute, servi de monture à Satan (1).

A la Neuville, en Condroz, on donnait le nom de *berbis-bârbette* à une brebis que l'on voyait parfois « revenir » dans le village. Un homme la rencontra un jour au lieu dit à *dis djurnâ*, s'en empara et la jeta sur son épaule ; chemin faisant, étonné de l'extrême pesanteur de ce fardeau, il en fit à haute voix sa réflexion. « Je serais encore bien plus pesante si je voulais », répondit la brebis. L'homme, effrayé, laissa tomber l'animal fantastique et s'enfuit à toutes jambes (2).

On raconte en Hesbaye : Un robuste vieillard cheminait un soir dans un chemin creux, son fidèle bâton de *mesplî* (néflier) au poing. Subitement, il vit derrière lui, barrant le passage, assis, et dardant sur lui ses yeux de feu, un énorme chat noir. Il lui jeta son bâton : le chat disparut d'un bond. Notre homme entendit dans les broussailles *on ria* « un éclat de rire » et s'aperçut que le chemin était encore occupé, non plus par le chat, mais, cette fois, par un chien noir. Il échappa au second démon par un signe de croix. Bien lui en prit de penser à ce moyen unique de repousser le Diable, car le chien n'aurait pas manqué de lui sauter sur le dos. Il l'aurait fait courir et l'aurait abandonné au loin, demi-mort ! Et ceux qui l'auraient ramassé lui auraient trouvé les épaules brûlées par les pattes du chien maudit (3).

Voici une légende où le sorcier se change en bête pour tracasser, ennuyer — et peut-être maléficier — des ennemis personnels. Rappelons que les pies et les corbeaux sont des animaux qu'affectionnent sorciers et sorcières ; l'un des noms liégeois de la pie, *houprate*, sert

(1) PIMPURNIAUX, *Guide*, t. I, p. 187.

(2) *Wallonia*, t. II, p. 108.

(3) GRESBON, *ouvr. cité*.

de synonyme au mot *macralle* : Dire à une vieille qu'elle est une *houprale*, c'est dire qu'elle est une sorcière. Le peuple traduit le cri de la pie, du corbeau, par le mot : *macrat ! macrat !...* cri d'appel pour leurs semblables.

On raconte à Hermée : Depuis quelque temps, on remarquait à la porte d'une ferme un corbeau qui venait chaque jour vers midi et qui avait de singulières allures : il se posait au milieu de la route et sautillait à petits coups d'ailes jusqu'au seuil du logis, en tournant constamment la tête de côté et d'autre, comme pour observer s'il ne venait personne. La servante essayait toujours de le chasser. Un jour elle l'injuria et le corbeau dit : « Si tu cries encore sur moi, je te ferai tous les ennuis du monde. » Elle répondit qu'elle continuerait tant qu'il viendrait. Un jour qu'elle avait lié les gerbes dans la grange, elle retrouva avec dépit la paille éparpillée sur l'aire ; craignant d'être grondée du fermier, elle alla le prévenir ; le maître, qui avait eu maille à partir avec un *grimâcien* des environs, se douta d'où venait le coup : « Ce n'est pas votre faute, dit-il, je sais bien qui il est ; je le ferai partir. » Il fit venir un curé (1). Celui-ci lut dans un gros livre, puis demanda au fermier s'il voulait voir son ennemi. Sur sa réponse affirmative, il fit « passer » le magicien dans un miroir. Et la ferme fut délivrée (2).

Chez les sorcières, la forme d'un chat noir est la plus fréquente. Les allures silencieuses et mystérieuses des chats encouragent cette croyance. Le chat n'est pas aimé du peuple : sa réserve, sa défiance, ont fait croire à son égoïsme, comme la rareté des caresses qu'il accorde a fait croire à sa fausseté. Les chats noirs sont redoutés, surtout s'ils portent une tache blanche sous la poitrine ou sous le ventre. A Huy, ils passent tous pour être des sorcières ; il y a des bonnes femmes qui, pour rien au monde, ne voudraient posséder des chats noirs ; parmi les jeunes chats, on tue de préférence les petits noirs. On ne permet pas aux enfants de jouer avec les chats : ils pourraient, par exemple, avaler un poil qui les ferait mourir ; du reste, les enfants qui jouent trop souvent avec les chats dépérissent. En Hesbaye, on croit encore que bien des incendies de cause inconnue sont dus aux chats : un chat noir est capable de transporter des tisons du pailler et de mettre le feu à la paille. On dit, à Jalhay : pendant que deux personnes parlent d'une troisième, si un chat passe, celle-ci sera prévenue et saura ce qu'on dit d'elle. On raconte encore à Jalhay qu'un jeune homme, passant dans un bois, rencontra *deus haïmés Ichets* « deux chats chauves » ; dès qu'ils furent passés, il les entendit rire et

(1) D'après notre conteuse, il s'agirait du curé de M.. A cette époque, ce curé était fort renommé, spécialement comme guérisseur. Il distribuait par exemple un remède contre l'ivresse : c'était un liquide vert où macéraient des plantes. Dans ma jeunesse, me trouvant un jour passablement éméché au bal de S., on me fit boire une « petite goutte » de cette bouteille, et je puis affirmer que le remède est excellent...

(2) Conté en 1892, par M^{me} J. C..., couturière à Hermée.

se moquer de lui (1). Du reste, les sorcières affectionnent les chats : il est rare qu'une vieille personne, réputée sorcière, n'ait pas un chat, et un chat noir, en son logis. Quand on trouve un chat endormi dans le berceau d'un poupon, on croit que c'est une sorcière, capable de se pelotonner sur sa poitrine ou sur sa bouche pour l'étouffer pendant son sommeil (2).

Les contes parlent souvent de sorcières transformées en chats noirs. Mais les sorcières se métamorphosent parfois aussi en rat, en crapaud, en grenouille, en oiseau, etc.

C'est surtout en vue d'exercer ses maléfices plus aisément et sans être connue, que la sorcière se « fait tourner à bête ». Elle peut, sous cette forme, s'approcher de ses futures victimes et même entrer dans leur maison, sans trop attirer l'attention.

On racontait à Liège : Il y avait sur le plateau de Cointe deux *caytresses* « dentellières ». Elles trouvaient tous les matins dans leur armoire leurs dentelles toutes déchirées et roulées comme un paquet de *clicotes* « loques ». Nos dentellières consultèrent les « gens habiles » ; on conseilla de veiller et de tâcher de faire couler le sang de l'être qu'elles verraient ouvrir l'armoire. Cachées, au milieu de la nuit, elles voient entrer un gros chat qui s'approche et se met en devoir d'ouvrir la porte du meuble avec sa patte. Nos courageuses *caytresses* se précipitent et piquent à sang, de leurs ciseaux, cette vilaine bête. Mais, hélas ! les deux pauvres filles moururent, les uns disent de saisissement, les autres, d'un sort jeté (3).

Des moissonneurs de Houtain-St-Siméon trouvèrent un petit lièvre qui criait continuellement, semblait ne pas savoir marcher, et cherchait à mordre les doigts qui le saisissaient. Tout-à-coup, il disparut dans les blés. Ces hommes ont dit que ce n'était rien de bon, et qu'en pareil cas, il faut éviter de ne pas se laisser téter le doigt par l'animal, car il vous téterait jusqu'au sang (4).

Un jeune gars de quinze à seize ans tendait aux petits oiseaux avec de la glu. Il vit arriver un oiseau *cadjolé* « bariolé » comme il n'en avait jamais vu. L'enfant le prit dans sa main, mais à peine l'eut-il pris que l'oiseau devint tout bleu. Le tendeur effrayé le jeta loin de lui, mais l'oiseau vint se poser sur sa poitrine. Écarté de nouveau, il alla se percher sur une cage. Le tendeur s'enfuit alors plus mort que vif et alla conter l'affaire à sa mère qui mit de suite le curé au courant. Celui-ci prit son étole et, arrivé sur le lieu de la tenderie, « il lut dans son livre ». Après quelques instants, il dit : « Maintenant, il n'y a plus rien, mais tantôt il y avait quelque chose ». Longtemps après, il avoua que cet oiseau bariolé était... la grand-mère du tendeur qui, entretemps, était morte (5).

On raconte à Hermée : Une femme avait eu plusieurs enfants et ils étaient tous morts jeunes, de maladies incurables. Un vieux berger dit au

(1) Commun. par M. Henri GAGNOT. — (2) HOCK, *Croy. et rem.*, 3^e éd., p. 563.

(3) HOCK, *Croyances et remèdes*, 3^e éd., p. 279.

(4) Recueilli personnellement.

(5) Communication de M. F. SLORS.

mari : « Méfiez-vous de votre vieille mère. Dès le jour où votre femme vous annoncera un nouvel enfant, défendez votre porte à la vieille et fermez chaque soir les ouvertures de la maison. » Cela fut fait. L'enfant arriva un soir. Vers minuit, le père entendit tomber la brique qu'il avait posée contre le trou par où s'écoulaient les eaux ménagères, une araignée énorme fit son entrée et se dirigea vers le berceau où l'enfant reposait. L'homme saisit une hache et en porta à l'affreuse bête un coup qui lui coupa deux pattes. Le lendemain, il trouva sa mère au lit. Elle avait les deux jambes coupées (1).

Une vieille femme demandait toujours à son mari, qui était messager, de lui rapporter un petit chat. Un vendredi il en trouve un, juste à minuit, sur son chemin, et il le lui rapporte. C'était un petit chat noir, d'une vivacité particulière. La bonne femme eut un peu peur, mais la gentillesse de l'animal calma ses alarmes. Sur le feu cuisait de la bouillie. La vieille en donne un peu au chat. Celui-ci approche son museau, et dit : Elle est trop chaude ! Etonnée et un peu vexée, la femme lui jette la bouillie en disant : « Tu en mangeras, pourtant ! » Le petit chat se leva tout droit sur ses pattes de derrière, et la regardant en plein visage, s'écria : Il ne me plaît pas ! Alors il se sauva par la cheminée. Le lendemain, les deux vieux apprirent qu'une mendicante qui passait par chez eux chaque samedi avait le visage brûlé (2).

A une certaine époque, on voyait sur la route de Xhignesse un poulain toutes les nuits. On disait que c'était la vieille macrelle de Xhignesse. Et tout le monde avait une peur terrible. Un homme hardi lui jeta une bouteille d'eau bénite à la tête : aussitôt « elle revint à elle » elle reprit sa forme, et c'était vraiment la vieille macrelle (3).

Comme on vient de le voir par les récits qui précèdent, les animaux-sorciers se signalent souvent par une parole imprudente. D'autres fois c'est leur hantise qui les fait soupçonner. D'autres fois encore, ils sont surpris à l'œuvre, ou bien c'est un exorciste qui vous apprend que vous êtes hanté par un animal-sorcier.

Il y a plusieurs moyens de les écarter. Les paroles sacrées, les signes de croix, les aspersions d'eau bénite leur font reprendre sur le champ la forme humaine et les réduisent à l'impuissance. Il en est de même si vous les frappez sur le haut de la tête, à l'endroit où l'eau du baptême a touché leur corps ; si vous les frappez avec un bâton de houx, ou avec la virole de fer de votre gourdin. Enfin, si vous les blessez à sang-coulant, ils disparaissent instantanément, et vous en êtes délivré.

Dans tous les cas, la blessure faite à l'animal-sorcier, reparaît à la même place quand il a repris sa forme humaine.

(1) Wallonia, t. III, p. 163.

(2) Jos. DEFACHEUX, dans Wallonia, t. III, p. 77 à 79.

(3) Communication de M. A. HAROU.

On raconte à Stavelot : Chez la vieille *Tatenne d'à l' Triplette*, chaque soir un chat venait s'asseoir au coin du feu. Une fois qu'elle fondait du lard dans sa petite poêle, le chat, qui était endormi, manqua de tomber dans le feu. Il se rattrapa, en disant : *A ye! d'ya quasi fait tata-tatine* « aïe ! j'ai failli faire.....(?) La vieille, tout effrayée, lui jeta toute sa poêle de graisse à la gueule. Le lendemain, elle vit sa voisine qui avait le visage tout brûlé. Le chat ne revint plus (1).

Autre récit de Stavelot : Le vieux berger qui gardait la *herde* était allé dîner chez N... (2). C'était un vendredi, et on lui avait fait une *vôte* « omelette ». Il y avait devant lui un gros chat qui venait toujours *li fé de displi* « le tourmenter ». Il se fâcha et frappa dessus avec sa houlette. Le sang coula, le chat disparut. Et c'était « la dame de là » qui voulait, en l'agaçant, lui ôter l'envie de revenir, dans le but, elle, de gagner le repas (3).

On raconte au pays de Charleroi : Une mère voyait mourir un à un tous ses parents. Croyant à un sort jeté sur sa famille, elle va trouver un prêtre qui lui ordonne de fermer toutes les ouvertures de la maison, hormis le *trou d'euwie* (4). Le soir, le mari se tint près de ce trou, armé d'une hache, tandis que sa femme, alors dans un état très intéressant, restait assise près du poêle. Soudain, un énorme crapaud sortit du trou. L'homme, d'un coup de hache, lui trancha une patte de devant ; aussitôt la bête disparut. Pendant la nuit, la femme donna le jour à un gros garçon. De grand matin, l'heureux père s'en fut chez sa mère pour lui annoncer « qu'il venait d'acheter un garçon. » La vieille, le bras en écharpe, l'accueillit par ces mots : « Vois, comme tu m'as arrangée. » Elle avait le poignet droit coupé (5).

On raconte encore au pays de Charleroi : Une fermière croyait à un maléfice parce que ses vaches lui donnaient très peu de lait. Elle surveilla l'étable très attentivement et remarqua qu'un gros crapaud venait se pendre aux mammelles des bêtes et tétait leur lait. La fermière irritée donna un coup de fourche au crapaud et lui perça une patte. Le lendemain, elle vit sa voisine la main entourée de linges : c'était elle qui avait eu la main percée (6).

A Liège, près de l'ancien Pont-St-Julien, il y avait une brasserie occupée autrefois par M. B. Un chat noir passait chaque jour et traversait la brasserie, et chaque fois qu'il était passé, la bière « tournait », se gâtait. Le maître-ouvrier prévint le patron M. B. qui, d'un coup de hache coupa la patte au chat. Le lendemain les ouvriers apprirent que M^{me} B. était au lit et qu'elle avait la main coupée (7).

On raconte à Nivelles : Un jour une femme qui était sorcière s'est fait tourner à *raine* (grenouille). Elle est allée dans une maison où il y avait une

(1) Communication de M. Louis DETRIXHE.

(2) *Herde* : troupeau du village. Le *herdi*, berger ou vacher, a droit à un repas de midi (dîner) pour chaque bête qu'il garde : il est ainsi nourri alternativement par les familles intéressées.

(3) Communication de M. Louis DETRIXHE.

(4) Trou d'écoulement pour les eaux sales du ménage.

(5) LEMOINE, *ouvr. cité*, p. 27. — (6) *Idem*, p. 28.

(7) Recueilli personnellement.

escrène « veillée ». Et, comme on se chauffait à l'entour d'un poêle, elle est allée aussi se mettre tout près du feu. Un homme l'a saisie et l'a jetée dans le feu. Le lendemain on a vu que la femme du voisin avait sa mâchoire brûlée. C'était elle qui était la sorcière. C'est à sa mâchoire qu'on l'a vu (1).

Un houilleur de Vottem, prêt à partir de nuit pour son travail, trouva dans l'armoire où la ménagère lui avait préparé sa pitance, une souris qui grignotait ses tartines et qui, à sa vue, se sauva dans un coin. Vite, il prit un poêlon d'eau bouillante et le jeta sur le rongeur. Le lendemain, on constata qu'une vieille femme des environs — on m'a cité son nom — et qui était prétendument sorcière, avait les pieds brûlés, à cause d'un tison, disait-elle, qui lui avait roulé dessus pendant qu'elle sommeillait au coin de son âtre (2).

On raconte à Liège : *Djégô* (Grégoire) ne faisait plus bon ménage et ne savait à quoi cela tenait. Il ne faisait plus une petite bêtise sans que sa femme ne le sût et ne fît une vie de tous les diables. Un jour qu'il se demandait qui pourrait bien rapporter contre lui, il voit la porte s'entr'ouvrir et entrer un *hîdeux* crapaud. Aussitôt, il lance à cette vilaine bête un coup de pied qui l'atteint à la gueule. La porte se referma : plus rien ! Mais, l'instant d'après, il voit rentrer sa belle-mère qui avait sur le visage la marque des clous de souliers et qui saignait par le nez. Aujourd'hui, *Djégô* reste seul avec sa femme et ils font bon ménage (3).

(A suivre.)

O. COLSON.

(1) Communication de M. Aimé BAULÉ.

(2) Recueilli personnellement.

(3) *L'airdié*, n° du 1^{er} décembre 1892.



BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes, publiés dans l'Europe chrétienne, de 1810 à 1885, par Victor CHAUVIN. -- Tome V, *Les Mille et une Nuits* (deuxième partie). — Liège, H. Vaillant-Carmanne ; et Leipzig, O. Harrassowitz. — In-8° de XII et 297 p. — Prix : 9 fr.

Le volume de la *Bibliographie arabe* que nous annonçons contient le résumé de la moitié environ des contes des *Mille et une Nuits*, des *Mille et un Jours*, des *Cent Nuits*, de la collection de CAYLUS et de celle de DIGEON. Pour chaque conte, l'auteur indique aussi les manuscrits où il se trouve, les textes qui en ont été publiés, les traductions qu'on en a faites, et les histoires ou anecdotes identiques qui se trouvent ailleurs que dans les *Mille et une Nuits* ; il donne également de nombreuses notes folkloriques qui auront, pour les spécialistes, un intérêt tout particulier.

M. le professeur CHAUVIN étant au nombre de nos collaborateurs, nous devons nous borner à attirer l'attention du public sur ce nouveau volume. Disons seulement que quand son travail sur les *Mille et une Nuits* sera achevé (le tome suivant va être mis sous presse), on aura une base solide pour l'étude, tant au point de vue folklorique et ethnographique, qu'au point de vue littéraire et moral, des collections si curieuses qui en font l'objet.

Ce ne sera pas, nous paraît-il, manquer à la réserve qui nous est imposée que de signaler deux points qui nous semblent mériter d'être pris en considération.

L'un des contes les moins connus des *Mille et une Nuits*, celui d'Abou-Qir (n° 10), se retrouve dans un recueil latin, le *Dialogus creaturarum* de NICOLAUS PERGAMENUS. Comment est-il parvenu en Europe, ou, s'il est originaire de nos contrées, comment est-il arrivé chez les Arabes ? La question mériterait d'être examinée de près.

Autre point. M. CHAUVIN, dans sa dissertation sur la *Récension égyptienne des Mille et une Nuits*, a cherché à démontrer que cette rédaction est l'œuvre d'un juif égyptien converti à l'islamisme. Or, le conte d'Agib (n° 13) semble bien confirmer cette hypothèse. Dans la forme qu'en donnent les *Mille et une Nuits*, on retrouve tous les éléments auxquels M. CHAUVIN attribue le caractère juif ; mais il y a une forme plus simple, qu'on a découverte récemment, et qui ne renferme aucun des traits qualifiés de juifs par M. CHAUVIN « Les Berbères de Tamazraït, dit-il, p. 31, ont conservé un récit qui semble bien être la reproduction de la forme primitive de l'histoire. C'est

le nouveau rédacteur qui a ajouté les conversions, les entretenueries, les histoires de génies, etc. ; c'est à lui également que sont dûs les nombres formidables dont il est question à chaque instant. »

Le fait est curieux. Si, par suite de l'extension qu'a prise de nos jours l'étude des contes arabes, on découvrirait d'autres faits de même genre et de même valeur, on devrait considérer l'hypothèse de M. CHAUVIN comme vérifiée.

O. COLSON.

Matthieu Lansbert, l'inventeur du célèbre almanach, brochure petit in-8° de 30 pages (signée *in fine* Léon BÉTHUNE). — Liège, Vaillant-Carmanne, [éditeur-propriétaire de l'Almanach Mathieu Laensbergh] 1901.

Ce travail est tiré à part du célèbre almanach qui continue à paraître avec le plus grand succès. L'auteur y examine à nouveau la question de savoir si Mathieu Laensbergh est Liégeois. Les innombrables lecteurs populaires du curieux livricule seront bien ébahis de cette discussion : depuis sa fondation en 1635 l'Almanach n'a pas quitté cette ville et il reste connu des bibliophiles, tant à cause de ce fait, que par ses nombreuses contrefaçons au cours des âges, sous le nom d'almanach-liégeois. Son inventeur était-il Liégeois, et même a-t-il jamais existé sous ce nom — voilà des questions qui ne paraîtront pas impertinentes à nos lecteurs, qui ont pu voir ici (t. IV, voir spécialement p. 138 et suivantes) une étude assez étendue sur Mathieu et son petit livre, justifiant un certain scepticisme touchant l'existence même de son inventeur prétendu.

Dans l'impossibilité où l'on était de retrouver quelque chose de précis et de certain sur la biographie de ce personnage, nous en étions resté à l'opinion émise par l'abbé DE FELLER, en 1785. A l'époque où l'almanach parut pour la première fois, deux mathématiciens flamands de noms semblables avaient acquis une grande renommée, savoir : Philip VAN LANSBERGE (né à Gand le 25 août 1561, mort à Middelburg le 8 nov. 1632) et Jacques VAN LANBERGEN (né à Goes vers 1590, mort en 1657). L'ingénieur DE FELLER croyait que l'éditeur liégeois avait pris ce nom pour lancer son almanach. L'histoire des sciences et des lettres fourmille de pareilles supercheres, et la supposition de DE FELLER a paru assez plausible à DE LALANDE et à M. Alph. LE ROY, qui lui ont donné son entier crédit.

M. BÉTHUNE n'admet pas cette idée. Il croit que l'astrophile a réellement existé, qu'il était liégeois, et qu'il s'appelait « Matthieu Lansbert » comme le nom est orthographié sur l'almanach jusqu'en 1647.

A cette époque, l'éditeur Léonard Streeel, à qui sont dues les premières éditions du livricule, obtint par privilège du prince de Liège, la permission d'imprimer l'almanach « sous le nom de maître Mathieu

Laensbergh ». Cette formule, de laquelle date l'orthographe actuelle du nom, prouve bien qu'à cette époque l'astrophile était mort, si tant est qu'il a existé.

M. B. s'indigne fort de ce changement d'un nom, à ses yeux « bien liégeois », en un nom germanique. Il l'attribue à un scribe étranger. Pourquoi ne serait-il pas dû à l'éditeur lui-même, qui n'avait plus à prendre à cette époque autant de précautions pour « gazer » sa supercherie ?

VILLENFAGNE rapporte qu'on voyait dans le cabinet d'un amateur liégeois de son temps un portrait qui passait pour être celui de l'inventeur de l'Almanach ; le portrait portait cette inscription : « D. T. V. Bartholomœi canonicus... » M. B. remarque que dans le texte la moitié droite de la barre horizontale du T est cassée ; cela l'autorise à lire : « Divi Bartholomœi canonicus... » et à croire que Mathieu Laensbergh ou Lansbert était un chanoine de la collégiale de St-Barthélemy à Liège. Mais l'historien HÉNAUX ayant, de son côté, rapporté une tradition — d'ailleurs très douteuse comme nous l'avons dit ci-dessus t. IV, p. 138-139 — suivant laquelle l'astrophile serait un laïc, ancien habitant de la rue Ste-Aldegonde, M. B. cherche, sur des documents recueillis par lui-même, à concilier ces deux opinions.!

Une liste incomplète des chanoines de St-Barthélemy cite plusieurs tréfonciers du nom de Lambert, en 1550, en 1625 et en 1644 ; M. B. conjecture qu'ils jouissaient d'une prébende de famille. Les registres d'une paroisse voisine de St-Aldegonde, citent un Mathias Lambrecht, notaire, mort le 27 novembre 1614.

La thèse de M. B. est celle-ci. Le notaire, ancien chanoine, aurait eu trois noms : Lambrecht dans son étude, Lansbert dans l'Almanach, et Lambert à la collégiale. Le prébendier de 1625 serait un proche parent du notaire décédé en 1614 ; ce dernier aura créé et l'autre continué l'Almanach ; enfin, le prébendier étant mort, l'imprimeur Streeel s'empare de l'œuvre restée sans maître et se voit obligé de solliciter un privilège afin de se constituer un titre de propriété.

Cette thèse est assurément très hardie. On peut déjà remarquer ici que Mathieu Laensbergh aurait bien pu réclamer lui-même, et plus tôt, un privilège contre les falsificateurs de son petit livre. Mais il est dit que ce personnage déroutera longtemps encore les chercheurs les plus ingénieux. M. B. en juge du reste ainsi, quand il conclut : « Le maître pronostiqueur, dit-il, réclame sa qualité de personnage liégeois, mais il ne veut pas qu'une trop vive lumière soit répandue sur sa vie ici-bas : le mystère fait le prestige des devins. »

O. C.

Extraits et Notices

(anciennes « Notes et Enquêtes »)

Sous la présente rubrique, WALLONIA publiera, désormais, non seulement les matières d'ethnographie et de folklore — notes, documents, communications occasionnelles, coupures, rectifications, etc. — naguère encore rangées sous le titre de « Notes et Enquêtes », mais également le compte-rendu ou l'analyse des travaux importants et neufs, caractéristiques ou démonstratifs, parus sous forme de livres ou dans les revues, et intéressant les études wallonnes. Nous y joindrons des coupures de journaux, jugées utiles dans le même sens, pour leur valeur documentaire. Les comptes-rendus purement critiques continueront à être rangés sous la rubrique « Bibliographie ».

FOLKLORE

20. Le théâtre des marionnettes, à Mons en Hainaut. (Voy t. VIII, p. 135-136). — « Il y a quelques jours, dit le *Petit Bleu* (de Bruxelles) numéro du 2 juin 1901, nous avons retrouvé dans un coin perdu le *betchème* [Bethléem], le vieux théâtre de marionnettes qui existe à Mons. Il est établi dans une petite maison d'ouvriers du quartier des Caches, derrière la Halle. La scène occupe le fond de la chambre commune; le rideau et les panneaux qui l'encadrent rappellent par leurs paysages les théâtres de village qui se montent une ou deux fois l'an. Pas de réclame sur la toile.

» On nous avait promis une représentation extraordinaire et on jouait, ce soir-là, *La Consigne de ronfler*, et les *Deux voleurs*.

» Aux paysages des décors, la direction a ajouté quelques bustes blancs qui font bel effet sur le vert foncé des toiles et qu'on achète dans la rue pour vingt sous. Les marionnettes de cinquante centimètres au moins, sont habilement suspendues par des fils de fer, qui se croisent et se recroisent pour converger vers les coulisses, galerie des machines. Elles se meuvent rapidement et en tous sens, s'asseyent, se couchent, se penchent très correctement.

» Sur une dizaine de bancs se pressent, se bousculent, jouent et rient

une bande de marmots, tout poussiéreux des ébats de toute une journée dans ce quartier plutôt sale. Toutes ces têtes ébouriffées remuent en tout sens, grouillant, criant dans cette petite salle obscure, faiblement éclairée par une lampe fumeuse.

» Les trois coups traditionnels et le rideau se lève... L'ouvrier qui, sa journée finie, fait marcher son *betchème*, va chercher les éléments et le titre de ses pièces au théâtre. Il grimpe au paradis et il retient tout ce qui lui paraît drôle. Aux heures de loisir, il recompose ses pièces, les traduit en montois et en fait une suite de mots d'esprit à la montoise qui ne ressemble en rien à la pièce originale. Le but est d'amuser les gosses. Il est atteint. Pour 10 ou 5 centimes, on leur joue cinq ou six actes.

» Par d'amusantes ficelles, les personnages parviennent à intercaler les mots qui courent la rue; et les détails de représentation sont choisis de façon à soulever toujours le comique des choses. Exemples: la tache brune du pan de chemise du soldat Guipaux, les trépidations des marionnettes aux mots de crime, échafaud, vengeance.

» Les actes passent et les enfants écoutent de toutes leurs oreilles, de leurs yeux, de leur bouche grande ouverte. Mais aux saillies « montoises » des personnages, ces gosses, girouettes énervées, fatiguées par cinq minutes d'attention, crient, trépignent, rient aux éclats. Il n'y a qu'une menace capable de les faire cesser: « Attention! Si vous ne vous taisez pas, je vais baisser le rideau et cela va compter *pou in aque*. »

» Alors tout se tait. Cinq minutes se passent; la même scène recommence avec la même menace.

» Nous sommes restés quelques instants avec le tenancier du « *betchème* ». Jadis, il y en avait un autre, au quartier de Chasse-ma-Brune. Il a construit le sien lui-même à ses heures de loisir. Le jour, il travaille dans une fabrique, je crois. Le soir, lui, ou sa femme, les jours de « *betchème* », va allumer les réverbères. Son petit théâtre lui rapporte une quinzaine de francs par semaine. Il gagne aussi de beaux sous lorsque des cercles, comme « Les Riverains de la Meuse »... dont tous les membres sont de Mons ou des environs.... lorsque ces cercles le font venir avec son « *betchème* » aux soirées toujours amusantes des cercles montois.

» Il n'est pas de sot métier, dit le proverbe. Mais celui-ci donne, en plus, de l'agrément le dimanche aux pauvres enfants du peuple qui toute la journée traînent dans les rues. Ces marmots y passent une bonne heure et ce plaisir ne coûte guère à leurs parents ».

21. Les forgerons et le mal de dents. — Notre confrère hâvrais, *La Province*, l'excellente « revue de décentralisation » que dirige le bon poète Robert DE LA VILLEHERYK, publie dans le supplément de son n° de juillet 1901, un conte irlandais traduit de *The Gaelic Journal*, X, 41, et dont voici le texte un peu élagué:

« Il y avait une fois un homme qui souffrait cruellement du mal de dents. Ses voisins lui avaient apporté des remèdes, mais sans nul effet. Une femme lui conseilla d'aller chez le forgeron — tous les forgerons ayant des

recettes magiques contre le mal de dents. Il suivit le conseil et alla à la forge sur-le-champ et raconta son histoire au forgeron. Celui-ci ne pouvait rien au mal de dents, mais c'était un homme habile et rusé. Il fit beaucoup de questions au pauvre homme, qui se déclara prêt à souffrir n'importe quoi pour arriver à la guérison de son mal. « Je te guérirai, dit le forgeron, et, ma parole, je ne te blesserai pas ». Il alla prendre un fil de lin, l'enroula fortement autour de la dent malade, et attacha l'autre bout à la corne de l'enclume. « Prends patience maintenant un petit moment, dit-il, et l'enclume tirera ton mal ». Le pauvre homme patienta. Le forgeron alla à ses affaires, souffla le feu, rassembla les charbons. De temps en temps il tirait un long fer qui était dans le feu, le regardait, l'y fourrait de nouveau — et cela, en racontant une histoire merveilleuse. Au milieu de l'histoire, le forgeron tira vivement le fer rouge et le jeta sur l'enclume. Il en partit une grande pluie d'étincelles. Le malade bondit en arrière et tomba sur le plancher. Le forgeron éclata de rire. Quand le malade se releva, il avait beaucoup de sang dans la bouche, mais la dent était au bout du fil ».

Ce conte nous paraît être la relation, non d'un fait isolé et particulier, mais d'une coutume. La chirurgie drôlatique qu'il rapporte est, en tous cas, fort connue chez nos maréchaux et forgerons. Je me souviens avoir été, dans mon enfance, guéri d'un mal de dents, par cet excellent procédé : l'opérateur était précisément aussi un forgeron, mon grand-père paternel. Et je sais que notre voisin le maréchal, *Djhan t marhá*, qui était d'origine flamande, connaissait depuis toujours et pratiquait à toute occasion des cures analogues, avec la collaboration de son enclume, pour le soulagement de mes petits contemporains. Peut-être son fils, qui porte le même nom et exerce la même profession, applique-t-il encore, à l'occasion, ce procédé économique et expéditif.

O. G.

22. Sur la philosophie des contes merveilleux. — De M. F. MAL-
LIEUX, dans *La Meuse*, n° du soir, 7 août 1901 :

Les contes se ressemblent en tous pays ; ils ont sans doute des attaches profondes à notre nature. J'aime en eux l'embellissement qu'ils donnent au passé, d'autant qu'il ne fut jamais commun de l'embellir avec sagesse. Et nous sommes d'habiles éducateurs quand nous les faisons connaître à nos enfants.

Autrefois, dit la légende, les hommes savaient beaucoup et possédaient un immense pouvoir sur le monde. Ils comptaient dans leurs amis des génies, des fées et des magiciens dont un mot, un signe transformait le cours des événements ; ils en apprenaient les formules simples qui, sans effort, permettent de dominer la matière brute, et leur vie en devenait plus agréable.

Quelle admiration pour les époques lointaines n'éprouve pas l'enfant à l'audition de tels récits ! Il en conçoit un respect, une vénération particulière pour le mystère disparu dans la nuit des antiquités et il se prend à aimer ce passé dont il ignore tout et que son ardeur exubérante le porterait plutôt à dédaigner. C'est le conte qui lui enseigne sous cette forme le respect de la

vieillesse et aussi de ce qui se fit autrefois. C'est le conte qui lui inspire l'amour de ce qui n'est plus et qui lui enseigne le premier que tout n'est pas dans le présent.

Personne, je pense, d'entre ceux qui ont réfléchi, fût-ce un peu, ne contestera que nous vivons plus d'idées et de mœurs anciennes que de découvertes et d'innovations modernes. Aussi le conte, sous des formes naïves, rehaussées de merveilleux, nous donne-t-il notre première leçon d'histoire ; je dis plus, une leçon sur la philosophie de l'histoire. La grave philosophie n'est pas accessible sous un autre aspect aux enfants endormis par les bonnes. Et comme il s'agit là d'un sentiment que l'on crée en nous sans que nous l'analysions, nous le conservons pour la vie et nous partons de là quand, hommes faits, nous nous prenons à réfléchir. Je me demande ce qui arriverait s'il ne se trouvait plus de nourrices sachant les histoires légendaires, ni de livres puisés à la source où Perrault prit le sien. Nous serions à la veille de quelque cataclysme social dont Dieu préserve notre vie !

Mais ne supposez point que j'approuve tout de ces inventions charmantes. Elles ont certes le défaut de laisser croire que, sans peine et sans travail, on peut asservir les éléments rebelles et en user à sa fantaisie. C'est là malheureusement une grosse erreur, une affirmation contraire à la morale biblique et à toute expérience. Et, pourtant, si l'époque la plus heureuse de la vie est celle où la conscience n'est qu'à demi-éveillée, la première enfance, pourquoi troubler des âmes qui ignorent par une science décourageante ? Il serait cruel à nous de le faire. Conservons plutôt les légendes et les fabliaux.

J'oserais dire que ces fictions de poètes anciens qui répandent la joie dans des cœurs très jeunes inspirent plutôt la mélancolie aux hommes faits et qu'elles furent enfantées par la tristesse et le découragement. Les conteurs primitifs étaient pessimistes. Ils ne célèbrent pas le présent dans sa puissance d'expansion et son élan vers l'avenir, mais ils le fuient, ils se reportent vers un passé estompé par les brouillards de l'oubli et ils donnent aux contemporains de ces temps perdus la chance de trouver sur la route de la vie des démons, des génies, des êtres surnaturels et bienveillants qui adoucissent pour eux les amertumes de l'existence. On fut heureux dans le passé, disent-ils, avant nous ; on n'a plus de bonheur aujourd'hui.

On sent qu'il s'est formé en ces âmes simples des ancêtres un idéal, un rêve de félicité auquel la réalité n'a pas répondu et qu'il y fut donné satisfaction passagère par les envolées des poètes dont les imaginations semblaient promettre la possibilité d'accomplir cet idéal. Ainsi, ces ancêtres vigoureux souffraient de désillusion ; ils avaient éprouvé l'amertume des déceptions, la peine de ceux qui rêvent de trop beaux rêves et ils s'en consolent en échappant — par le rêve encore ! — à la réalité. Que nous sommes bien leurs descendants !...

Le plaisir du savant, du philosophe, de l'artiste, du poète, qui créent de la beauté, ne réside pas dans l'espérance d'un succès bruyant, mais dans le

sentiment intense que l'on se soustrait par là au mal et au mensonge qui submergent tant de sommets.

Le plaisir du jeune homme qui s'instruit par la lecture ou qui forme son goût dans les musées et les temples de l'art est d'oublier le présent. Nulle différence entre ces joies et celles qu'éprouvaient les créateurs obscurs des premiers contes ou leurs auditeurs attentifs. Ces anciens me sont chers par la souffrance qu'ils ont eue, par leur angoisse indicible, par ce côté sombre de leur âme apeurée, par tout ce qu'ils nous ont légué de malaise et d'aspirations. Oh ! le pessimisme n'est plus qu'un rêve aujourd'hui, qu'une ombre de ce qu'il fut jadis.

Nous avons foi en la science, nous comptons sur les forces de notre intelligence et nous luttons avec l'espérance de vaincre.

Nos heures de mélancolie — celles peut-être où nous apprenons à nous connaître le plus intimement — sont le legs vivant des aïeux dont le nom s'est perdu et dont nos enfants balbutient avec joie les rêves inoubliables.

23. **Le chiffre sept.** — Aux termes de la loi du 29 nivose an XIII, tout père de sept enfants pourra en désigner un parmi les mâles, lequel, lorsqu'il sera arrivé à l'âge de dix ans révolus, sera élevé aux frais de l'Etat dans un lycée ou dans une école d'arts et métiers. Or, cette loi a été publiée en Belgique comme en France et n'a pas été abrogée chez nous. Il y a une soixantaine d'années, des pétitions furent adressées par des intéressés au ministre compétent et à la Chambre, qui n'y donnèrent aucune suite.

La *Revue belge de police administrative* rapporte un arrêt du tribunal de Tournai, en date du 4 août 1847, qui déclare ladite loi de nivose existante et applicable. Aucune disposition législative n'est intervenue depuis. Les heureux pères de sept enfants peuvent donc encore essayer de faire élever un de leurs fils aux frais de l'Etat.

24. **Les « russes » à la foire.** — Le retour des fêtes foraines populaires donne l'occasion de reproduire un article paru, sous la signature (pseudonyme) BERTHOLET, dans *L'Express*, de Liège, n° du 14 octobre 1900.

« S'il est un mot qui ait tracassé nos étymologistes de fantaisie, c'est bien celui de *russe* employé pour désigner la portion de pommes de terre frites que l'on vend à la foire.

» Bien des gens se figurent que ce mot de *russe* a été appliqué aux frites à cause que cette façon d'accommoder les pommes est particulièrement prisée chez les sujets du Tsar. D'aucuns ont même affirmé que les frites sont une friandise nationale en Russie, comme nous avons la *doréye*, ou un plat particulier comme la choucroute allemande et le macaroni italien. Il paraît qu'il n'en est rien.

» Nous ne voulons point dire par là que les frites ne soient pas connues des Russes, ou même qu'ils ne les préfèrent point aux vulgaires *crompères bolloises* (pommes de terre bouillies, en chemise), qui sont dans maints de nos ménages ouvriers, assaisonnées de sel, de poivre et même de moutarde, la modeste friandise du souper, alternant, au reste, avec les *crompères*

pettêye (pomme grillée sous la cendre ou dans le four), de croustillante mémoire.

» Les Russes aiment peut-être les frites autant que nous. Mais il n'y a entre eux et l'appellation populaire dont il s'agit, qu'un rapport indirect et tout-à-fait fantaisiste.

» En réalité, c'est la guerre de Crimée qui a été l'occasion de russifier les pommes de terre frites.

» Le père de ce fameux mot n'est autre que le fameux Fritz — bien connu parmi les forains belges.

» Dans un de ses numéros d'octobre 1854, le *Courrier de Verviers*, alors que le canon tonnait sur les bords de la mer Noire, publia la mirifique annonce suivante :

« Le roi / des pommes de terre frites / M. Fritz / Voulant suivre de près »
 » les circonstances, appellera cette année son établissement Sébastopol, vu »
 » que les consommateurs le prennent d'assaut tous les jours et qu'il a aug- »
 » menté ses feux. Par conséquent, le nom des Paquets de Friture est »
 » changé : les gros seront nommés des Russes et les petits des Cosaques. »
 » De sorte que l'on croquera à l'intérieur les Russes à 10 centimes. Et les »
 » Cosaques seront vendus à la porte à 5 centimes. Qu'on se le dise !... »

» Et cela s'est dit et redit, le mot a fait fortune. Il a passé de loge en loge, de foire en foire, de kermesse en kermesse et il est aujourd'hui connu jusque dans le Sud de la France.

» Cessons donc désormais de nous casser la tête pour en découvrir l'origine. Elle est due à l'ingéniosité d'un industriel adroit qui, déjà, dans son pseudonyme Fritz, était parvenu à se faire à cette époque un nom rappelant son négoce : Fritz, frites, personne ne s'y est jamais trompé.

» Mais où sont les Cosaques, les Cosaques à un sou, qui sont les « russes » du bambin et du trottin peu favorisés de la fortune ?

» Le mot de « Cosaques » n'a pas fait fortune. Pourquoi ? On n'en sait rien. Pur hasard, bien probablement. Tant il est vrai que Fritz lui-même a eu tort de vouloir abattre deux noix d'un coup de gaule... »

ETHNOGRAPHIE

25. **Représentations populaires.** — Sous ce titre, dans *La Meuse*, numéro du matin 6 septembre, M. MAURICE DES OMBIAUX s'occupe de la restauration des spectacles « où se manifeste le génie de notre race, ou qui évoquent, du moins, nos souvenirs historiques et nos légendes. Nous en parlons dernièrement encore et s'il faut en croire les nombreuses reproductions qui ont paru de cet article, nous sommes en communion d'idées avec beaucoup de nos confrères.

» Sous le titre « Dramaturgie rustique », M. OCTAVE MAUS s'occupe de questions analogues dans le dernier numéro de *L'Art Moderne*. C'est l'Allemagne qui lui inspire quelques réflexions à ce sujet.

» Nous avons en Belgique de jolies petites vieilles villes qui pourraient servir de décor à des festivités historiques et légendaires dignes d'attirer et

d'intéresser au même titre que les jubilés allemands, les curieux d'archéologie et de traditions populaires. Il y a bien la procession du Saint-Sang et celle de la Pénitence, et la Marche de Saint-Follie à Fosses, le Doudou à Mons... Ne pourrait-on faire plus et mieux ? Et les municipalités de ces jolies cités n'agiraient-elles pas utilement en favorisant largement toute initiative privée que tenterait l'exemple de Rothenburg, de Schaffhouse, de Dinckelbühl, de Honau ? Les Sociétés dramatiques sont innombrables en Flandre comme en Wallonie. Quelques-unes d'entre elles ne pourraient-elles se grouper pour donner, à l'occasion d'un anniversaire prêtant au pittoresque, des spectacles populaires agréables aux yeux et à l'esprit ?

» Ce ne sont point les sujets qui nous manquent. La vallée de la Meuse en fournit abondamment. Je ne ferai que citer Hierges et les Dames de Meuse, la Fée de la Meuse, d'Agimont, la légende de saint Walthère, à Hastières, le fermail du comte Eilbert, à Waulsort, Château-Thierry, Freyr, les Nûtons de Chaleux, Bouvignes et les Dames de Crèvecœur, saint Materne et la Pierre du diable, à Senenne, Poilvache et Montaigne, la Sorcière d'Yvoir et la Roche aux Chawes, de Rouillon. Il y a encore la légende carolingienne des quatre Fils Aymon, dont Dinant est rempli et celle des géants de Fresnes que l'on portait triomphalement dans les rues de Bouvignes.

» Notre pays est fécond en légendes, en vieilles traditions. Mais nous les avons trop longtemps négligées. On haussait les épaules en en parlant. On les traitait de superstitions ridicules. Heureusement, on commence à revenir de ces erreurs, on commence à redire avec le fabuliste :

Si Peau-d'Ane m'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême.

» Les croyances et les superstitions de nos aïeux portent une part de leur âme que nous sentons en nous.

» Remettons donc en honneur nos vieux spectacles. Ils sont autrement plaisants que les chansonnettes graveleuses et les vaudevilles de fabrication boulevardière. »

ARCHÉOLOGIE

26. Les grottes de Saint-Remacle, à Cugnon. — On lit dans le journal *l'Ardenne*, n° du 15 juin 1901 : « L'attention de la Commission royale des Monuments vient de se porter sur les grottes dites de Saint-Remacle, à Cugnon. Le lieu qui servit de retraite au saint, il y a douze siècles et demi, s'ouvre sur le flanc de la montagne dominant la Semois ; il n'a guère subi de changement depuis cette époque reculée. On y trouve d'abord deux petites grottes, espèces de cellules séparées par un simple massif schisteux, lesquelles, suivant la tradition, ont abrité saint Remacle et saint Hadelin, son disciple. Quelques pas plus loin, à une saillie que fait le rocher vers la rivière, se rencontre l'oratoire, grotte s'ouvrant sur la partie saillante du rocher. L'entrée en est large d'environ 90 centimètres et haute de 2 mètres 70. C'est la hauteur de l'oratoire lui-même. Il a 4 mètres de long

sur 2 mètres 30 de large. La partie en face de l'entrée est taillée de manière à former un autel ayant un mètre de haut sur toute la largeur de la grotte. L'oratoire est éclairé, à gauche, par une brèche irrégulière s'ouvrant vers la Semois, qui coule au pied du rocher, à une grande profondeur.

« L'extrême friabilité de la roche schisteuse qui tombe au moindre contact en s'effeuillant, tend à amener insensiblement la ruine de ce monument vénérable et certains visiteurs y laissent des marques de leur vandalisme. Aussi va-t-on y effectuer les travaux suivants : boucher le trou par où les eaux s'introduisent, au moyen de tranches de schistes, avec mortier au ciment, enlever l'arbre qui le surmonte et l'ébranle, etc... »

Il est intéressant de constater qu'en 1857, l'historien Adolphe BORGNET, dans son *Guide du Voyageur en Ardenne*, II, 251, réclamait déjà la protection de cette grotte. « La roche, disait-il, est schisteuse et tombe au moindre contact en s'effeuillant. Cette friabilité explique même l'extrême dégradation de ce vénérable monument de l'antiquité chrétienne ; tous les pèlerins ne montrent pas un égal respect pour ce lieu plein de souvenirs, et le concilie difficilement l'abandon réellement honteux dont il est l'objet, avec le respect mérité que les populations conservent pour la mémoire de l'illustre apôtre ».

Adolphe BORGNET était docteur en droit de l'Université de Louvain, ancien juge d'instruction à Namur, professeur d'histoire à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'histoire, éditeur des *Chroniques de Jean de Stavelot et de Jehan d'Outremeuse*. Bref, un érudit — et un érudit officiel.

N'empêche qu'on a toujours ignoré la plupart des nombreuses et judicieuses critiques qu'il a faites du vandalisme public et de l'inertie officielle.

O. C.

HISTOIRE

27. De Pouille ou Depouille, par Armand WEBER. Brochure in-8° de 22 p. Extrait de Bulletin de la Société verriétoise d'Archéologie et d'histoire. (Verviers, Fégienne, éd.).

Dans ce nouvel opuscule, qui fait le plus grand honneur au vaillant chercheur verriétois, M. WEBER rend compte de ses découvertes relatives à une famille d'imprimeurs, dont il fait remonter la généalogie jusqu'en 1539.

On savait par M. WEBER, lui-même que le premier imprimeur à Verviers est Lambert Thonon, dont il a raconté la triste odyssée dans une brochure parue (2^e édition) en 1897. Le liégeois Lambert Thonon, qui abandonna sa ville pour des raisons restées inconnues, avait passé à Malmédy avant de venir, vers 1715, s'établir à Verviers, où il imprima le premier journal verriétois, une feuille bi et tri-hebdomadaire, qu'un confrère liégeois fit bientôt interdire. Son séjour en cette dernière ville fut de courte durée : il la quitta pour aller habiter Herve, où il continua laborieusement son industrie typographique.